

aefe

Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger



Section Sportive Scolaire Football Collège

Lycée Lyautey Casablanca. MAROC

260, bd Ziraoui, 20000 – Casablanca. Tel : 0522436900 - Fax : 0522436913

Courriel : contact@lyceelyautey.org - www.lyceelyautey.org

Coordonnateur : Neghnagh fayçal fneghnagh@lyceelyautey.org



AGENCE POUR L'ENSEIGNEMENT FRANÇAIS À L'ÉTRANGER 23, place de Catalogne | 75014 Paris | Tél. : 33 (0)1 53 69 30 90 | Fax : 33 (0)1 53 69 31 99 | www.aefe.fr 1, allée Baco BP 21509 | 44015 Nantes | Tél. : 33 (0)2 51 77 29 03 | Fax : 33 (0)2 51 77 29 05 | www.aefe.fr

PRESENTATION DE LA SECTION SPORTIVE SCOLAIRE

Pour la rentrée scolaire 2022/23, le Lycée Lyautey propose une option Section Sportive Scolaire Football mixte, pour tous les élèves du collège (anciennement sports études).

Cette section mixte est réservée, pour la rentrée de Septembre 2022 aux élèves de CM2 des 5 écoles primaires AEFE de Casablanca et aux élèves du collège Lyautey.

28 élèves, garçons et filles confondus seront sélectionnés : 14 élèves en 6^{ème} (14 joueurs dont 2 Joueurs/Jeunes officiels arbitre/coach) et 14 élèves en 3^{ème} (14 joueurs dont 2 Joueurs/Jeunes officiels arbitre/coach). A priori, selon les effectifs et les profils, 8 à 10 garçons et 4 à 6 filles par niveau de classe.

Qu'est-ce qu'une Section Sportive Scolaire?

C'est une structure qui permet à des collégiens de se perfectionner et donc de progresser dans le sport de leur choix en suivant au moins 2 fois par semaine un entraînement spécifique inclus dans l'emploi du temps scolaire à titre d'option, grâce à un aménagement de celui-ci par l'établissement.

Ces entraînements sont encadrés par des éducateurs diplômés et doivent contribuer à préserver et accroître la santé des élèves en respectant leur équilibre de vie, c'est-à-dire en garantissant une charge de travail en rapport avec l'âge et les capacités physiques des jeunes concernés. Cette section qui associe l'AEFE Lycée Lyautey EGD, le Club de football partenaire Etoile Sportive de la Jeunesse Casablancaise constitue un dispositif innovant de réussite et de valorisation des compétences scolaires et sportives des jeunes.

Pourquoi s'inscrire en Section Sportive ?

Un élève d'une Section Sportive va s'entraîner plus : Deux entraînements obligatoires inscrits dans l'emploi du temps, qui vont s'ajouter aux entraînements du club, car en football, celui qui travaille plus progressera plus vite.

1. Un élève d'une Section Sportive va s'entraîner mieux : Les groupes de travail sont plus restreints (26 joueurs maximum) donc les répétitions sont plus fréquentes, les corrections plus adaptées, le travail plus individualisé. L'éducateur établit ainsi une relation personnalisée et va être à l'écoute de chaque élève.
2. Un élève de Section Sportive va concilier pratique sportive et travail scolaire de façon plus satisfaisante car les entraînements se terminent à 18h, ce qui laisse une plage horaire conséquente pour les devoirs.
3. Un élève de Section Sportive apprend plus vite à gérer son temps et à s'organiser, il devient donc plus rapidement autonome.

Que fait-on en section sportive ?

Sur le plan scolaire, un élève de Section Sportive suit exactement le même enseignement que n'importe quel élève de même niveau de classe. Sur le plan sportif, le contenu des séances répond à une programmation déterminante. L'essentiel des apprentissages repose sur :

- Les fondamentaux techniques : jongleries, contrôles, passes, dribbles, feintes, conduites, techniques
- Les fondamentaux tactiques : jeu à 2, jeu à 3, le jeu dans les intervalles, appui, soutien, bloc équipe,
- Le travail de la motricité et de la coordination

L'encadrement insistera sur une adhésion très forte aux exigences de l'entraînement que sont la motivation, la rigueur, l'assiduité, la concentration, l'application et le plaisir.

ORGANISATION DE LA SECTION SPORTIVE SCOLAIRE

Aménagement de l'emploi du temps

Les élèves bénéficieront d'un aménagement d'emploi du temps leur permettant d'effectuer 2 séances hebdomadaires. **A priori, Mardi et Vendredi de 16h à 18h pour les 6^{ème}/5^{ème}, et Lundi et Jeudi de 16h à 18h pour les 4^{ème}/3^{ème}**, le mercredi étant consacré aux entraînements club ou aux compétitions UNSS.

Les entraînements auront lieu sur le terrain synthétique de Beaulieu, annexes sportives du Lycée Lyautey. Les élèves seront pris en charge après la récréation de 16h, au collège par un professeur EPS intervenant à la SSS.

Tous les élèves peuvent candidater, y compris les élèves de Section Internationale, cependant, l'élève qui est sélectionné en Section Sportive Football ne peut pas cumuler cette option avec une autre option facultative LVO Allemand Espagnol ou Latin à partir de la classe de 5^{ème}.

Les cours d'EPS

Les élèves devront être également assidus aux cours d'EPS et devront respecter le règlement intérieur de l'établissement en matière de dispense. Aucune dérogation ne sera admise dans ce domaine.

« La pratique sportive dans le cadre des horaires de la section sportive scolaire ne peut en aucun cas se substituer à l'horaire obligatoire d'EPS mais vient le compléter » (charte des sections sportives scolaire, BO n°25 du 20 juin 2002 et B.O n°38 du 20 octobre 2011 - Sections Sportives)

Licences

Chaque enfant de la section sportive devra se licencier à l'association sportive du collège et à participer aux compétitions organisées dans ce cadre.

Tout participant à la section sportive devra être également licencié à un club de football. Les inscriptions au Club partenaire seront privilégiées. Le Lycée Lyautey a signé une convention qui permettra des échanges. Les enseignants EPS de la Section et les éducateurs du club travailleront en étroite collaboration. L'inscription à ce club partenaire réserve un tarif préférentiel aux élèves de la Section.

L'encadrement

La coordination de la section sera assurée par un enseignant d'EPS du collège, spécialiste Football et arbitrage : Mr NEGHNAGH Fayçal.

Les séances d'entraînement seront assurées par les enseignants EPS, spécialistes Football, assistés par un entraîneur du club partenaire.

Mr NEGHNAGH Fayçal (Initiateur 2^{ème} degré Football)
Mr DESBORDES Hugo (Initiateur 1er degré Football)
Mr QUERE Jean baptiste (Initiateur 2^{ème} degré Football)

Le suivi scolaire et éducatif

Le responsable technique de la section participe aux conseils de classe des élèves de la section.

Le professeur d'EPS coordinateur et professeur principal de la classe, travaille en étroite collaboration avec l'éducateur référent et les professeurs des classes concernées. Tout élève dont les résultats scolaires et sportifs ou le comportement seront insatisfaisants pourra être exclu de la section par la commission d'admission, Il pourra également être suspendu temporairement ou définitivement par décision du conseil de classe.

LES MODALITES D'INSCRIPTION

Remplir un dossier d'inscription aux tests sportifs et à l'admission :
Possibilité de présélections sur dossier selon effectifs.

Les jeunes candidats devront passer des tests sportifs sur le terrain synthétique de Beaulieu. Ces tests sont basés sur des tests physiques et techniques football et des matchs à effectif réduit. **Un bon niveau technique de jeu est exigé.**

Critères de sélection : à partir de différents barèmes pour chaque critère, nous déterminerons un **classement final sur 200 points**. Dans l'idéal, les 10 premiers garçons des CM2 et les 10 premiers garçons des 4^{èmes} au classement, intégreront la catégorie Benjamins SSS Football en tant que joueurs et Minimes. 4 à 6 filles par niveau de classe. La même chose pour les filles : catégorie Benjamine et Minimes.

- Sportifs : **Niveau de jeu technico tactique football en situation d'opposition**, à effectif réduit et/ou en matchs sur grand terrain. Spécifique football. Joueur de niveau club football, technique, tactique, mental.
Sur 100 points : la valeur au poste, la détermination dans l'action, l'esprit collectif
 - Physiques (capacités athlétiques, vitesse, endurance, résistance, frappes de balles), Test VMA en Km/h + chrono 30 mètres plats. Ces 2 tests physiques de courses pourraient être réalisés en amont par les professeurs des écoles des CM2. Test sur 6 minutes. **VMA sur 20 points, Double 8 conduite de balle sur 20 points, sprint 30 m sur 20 points, jonglages ou frappes de balle sur 20 points.**
 - **Critères comportementaux** : Aptitudes à intégrer et à évoluer en groupe et à jouer en équipe, capacités à respecter les règles, adversaires, partenaires, adultes, matériel, arbitre. Analyse des fiches renseignements scolaires et des dossiers scolaires. **Sur 20 points**
 - Critères médicaux : Certificat récent de non contre-indication à la pratique du football de haut niveau. Test d'efforts, suivi médical.

L'organisation se réserve le droit de modifier ces tests de sélection.

Procédures d'admission

Les candidats doivent également fournir dans les délais tous les éléments du dossier de candidature.

Le jury des sélections composé du coordonnateur SSS, d'enseignants EPS intervenant, d'un membre du club partenaire et d'un membre de la direction établira un classement des candidats qui sera transmis à la commission scolaire.

Cette commission composée de représentants intervenants et du coordonnateur de la section examinera l'ensemble des dossiers de candidature des élèves sélectionnés à la suite du dossier fourni.

La liste des élèves retenus sera ensuite mise en ligne sur le site du collège 2^{ème} semaine de juin.

Les élèves validés en commissions sportive, scolaire et ayant eu l'obtention de leur affectation par les services académiques devront fournir à la rentrée scolaire, **un certificat médical d'aptitude à la pratique intensive du football délivré par un médecin du sport.**